



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 8 novembre 2024

Réforme du Pass Culture : Mme Rachida DATI, ministre de la Culture, lance deux missions flash sur le livre et le spectacle vivant.

Mme Rachida DATI, ministre de la Culture, a annoncé un ensemble de mesures pour que le Pass Culture, dans sa part individuelle, s'ouvre aux jeunes les plus éloignés de la culture, et les aide à diversifier leurs pratiques culturelles.

Parmi ces mesures, la ministre de la Culture a annoncé qu'une part de la somme allouée à chaque jeune serait désormais réservée au spectacle vivant. La ministre souhaite que cette mesure incite les jeunes à se rendre au spectacle, mais aussi qu'elle pousse les acteurs du secteur à élargir leur offre, à la déployer dans tous les territoires et à renforcer la médiation en direction des jeunes.

Mme DATI est également très attachée à ce que sa réforme du Pass Culture ne se fasse pas au détriment du secteur du livre, plébiscité par les usagers.

Pour s'en assurer, elle a confié deux missions de consultation et de réflexion, dont les résultats sont attendus pour la mi-décembre.

À M. Christopher MILES, directeur général de la création artistique, elle a demandé d'étudier la mise en œuvre la plus efficace de cette part réservée au spectacle vivant.

Par ailleurs, elle a chargé Mme Florence PHILBERT, directrice générale des médias et des industries culturelles, d'étudier l'impact de la mesure sur le secteur du livre et de la lecture, et de proposer des solutions qui valorisent le réseau des librairies indépendantes, souvent la première porte d'entrée des jeunes vers la lecture et la culture. Mme PHILBERT a aussi pour mission d'étudier l'élargissement du Pass Culture à la presse écrite, dans une optique d'éducation aux médias et à l'information.

M. Noël CORBIN, délégué général à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle, sera partie prenante des deux missions.

Les missionnaires vont consulter l'ensemble des acteurs des secteurs concernés, mais aussi les jeunes bénéficiaires du Pass.

Ministère de la Culture

Délégation à l'information
et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr